

CCF-LVE- Foire Aux Questions

DEFINITION ET RESPONSABILITES

Que signifie CCF (Contrôle en Cours de Formation) ?	<ul style="list-style-type: none">- C'est une modalité d'évaluation certificative réalisée en vue de la délivrance d'un diplôme. Elle permet d'évaluer un ensemble de compétences terminales.- L'évaluation par CCF est réalisée par les formateurs au moment où le candidat a atteint le niveau requis pour l'aborder. Le CCF n'est donc pas «un examen ponctuel», identique pour tous et proposé simultanément à l'ensemble des candidats (il est peu probable qu'ils aient tous atteint le niveau requis au même moment).- Le CCF s'intègre naturellement dans le parcours de formation des élèves. L'enseignant évalue sans interrompre le processus de formation et sans compromettre la formation des autres élèves du groupe.
Faut-il mutualiser les pratiques ?	<ul style="list-style-type: none">- Il est important que les enseignants échangent, comparent, mutualisent leurs pratiques.- Il est important que l'ensemble de la communauté éducative croise les calendriers des CCF et des PFMP (Période de Formation en Milieu Professionnel).
Faut-il archiver les documents et comment ?	La multiplication des passerelles nécessite la création d'un dossier élève (ENT et autres...) → pour faciliter le transfert de dossiers d'élèves dans un autre établissement par exemple, → pour faciliter la lecture par les corps d'inspection des documents ou productions présentés par les candidats lors du CCF.
Qui est responsable ?	<ul style="list-style-type: none">- Les enseignants/formateurs pour la conception des situations d'évaluation et la mise en œuvre du CCF.- L'équipe de direction pour l'organisation.- L'inspecteur veille à l'organisation, au bon déroulement du CCF et à la conformité des situations d'évaluation.

ORGANISATION

Quels sont les candidats concernés ?	« Article 2 - Les candidats scolaires des établissements publics ou privés sous contrat, les apprentis des centres de formation en apprentissage ou des sections d'apprentissage habilités ainsi que les candidats de la formation professionnelle continue en établissements publics sont évalués par contrôle en cours de formation. <i>Les autres candidats (hors statut scolaire) passent la ou les épreuves sous forme ponctuelle.</i> » B.O n°21 du 27 mai 2010.
---	---

CCF-LVE- Foire Aux Questions

<p>Quel est le calendrier de la situation d'évaluation en CCF en LVE ?</p>	<p>L'évaluation a lieu au cours du sixième semestre de la formation conduisant à la délivrance du diplôme du baccalauréat professionnel .A partir de février jusqu'à fin mai.</p>
<p>Faut-il convoquer les candidats ?</p>	<p>OUI : B.O n°21 du 27 mai 2010 → « Les candidats reçoivent une convocation du chef d'établissement ou du directeur de centre de formation. »</p>
<p>Quelles informations doit-on communiquer aux élèves et apprentis ?</p>	<p>Les candidats en formation sont obligatoirement informés par écrit et ce dès la rentrée (avec, si nécessaire, des rappels tout au long de l'année) sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la signification et les principes du CCF, - la définition et le coefficient de l'épreuve, - la grille d'évaluation de la situation d'évaluation, - les performances attendues et les conditions de déroulement, - les modalités de notation, - l'incidence d'une absence à une situation d'évaluation. <p>Lorsque les enseignants/formateurs jugent que le moment est venu, que l'élève est prêt, le candidat en formation est informé de la période de l'évaluation certificative et de ce qui est attendu de lui pour cette situation.</p>
<p>Les candidats peuvent-ils être évalués par un autre enseignant ?</p>	<p>OUI, L'évaluation est conduite par les professeurs et/ou les formateurs enseignant les langues concernées dans l'établissement <u>quelles que soient les classes ou groupes d'élèves qui leur sont confiés.</u> Elle peut être organisée de manière à ce que les professeurs n'évaluent pas leurs élèves de l'année en cours.</p>
<p>PEDAGOGIE – SUIVI</p>	
<p>Comment gérer dans les mêmes temps et lieux les élèves en formation pendant que d'autres sont en contrôle en cours de formation ?</p>	<p>Enseigner autrement c'est travailler en équipe, en adéquation avec l'équipe éducative, mettre en œuvre la différenciation, l'aide individualisée, l'accompagnement personnalisé. Ex : Mise en œuvre de cours en barrettes pour organiser des groupes/ateliers de compétences, travail en barrettes en interdisciplinarité, travail avec le/la documentaliste, élèves en groupes de travail en autonomie ou sous surveillance. A l'évidence c'est avant tout un travail qui concerne tous les acteurs.</p>
<p>Comment être sûr qu'un élève/apprenti est prêt ?</p>	<p>Les éventuelles évaluations diagnostiques de début d'année, les évaluations formatives et sommatives tout au long de la formation doivent permettre aux enseignants /</p>

CCF-LVE- Foire Aux Questions

	formateurs de définir le niveau d'acquisition des élèves / apprentis.
Quelle est la date limite s'il n'est pas prêt ?	La date limite est celle définie par le règlement : la dernière semaine de la période réglementaire (quel que soit le niveau atteint par l'élève).
Que proposer aux élèves qui ont passé le CCF ?	Il est important que l'ensemble de l'équipe éducative s'assure que ces élèves ont un projet professionnel ou un projet de poursuite d'études (BTS par exemple) pour leur proposer un parcours de réussite sous la forme de passerelles et/ou d'activités qui leur permettront d'évoluer.
Combien de thèmes les élèves peuvent-ils choisir ?	3 thèmes ou sujets qui peuvent relever d'un ou plusieurs des domaines suivants : <ul style="list-style-type: none"> - projets ou réalisations mis en œuvre par le candidat au cours de sa formation au baccalauréat professionnel (ex : production / projet arts appliqués, culinaire, atelier professionnel) ; - expériences professionnelles ou personnelles liées à son étude ou sa pratique de la langue étrangère concernée ; - la culture quotidienne, contemporaine ou patrimoniale du ou des pays où la langue étrangère étudiée est parlée, le candidat pouvant s'exprimer sur une œuvre étrangère (œuvre littéraire, picturale, musicale, architecturale, cinématographique, etc.), sur un objet ou produit du design industriel, de la tradition culinaire, de l'artisanat, etc., sur une manifestation ou un événement (artistique, sportif, politique, historique, etc.).
La liste de trois thèmes ou sujets, <u>libellés dans la langue concernée</u> et consignés sur un document remis par le candidat au professeur. Ce document est au préalable validé par le professeur en charge de la formation. De quel document s'agit-il ?	Le « document » est une liste (feuille A4 avec le logo de l'établissement) visée et validée par l'enseignant. Ce document doit permettre à l'évaluateur (qu'il soit ou non le professeur de l'élève) de faire son choix : Exemple : Here are three topics I am prepared to speak about: <ul style="list-style-type: none"> - The artistic work / project I made during creative arts classes; - <i>Doctor House</i>, my favourite TV series; - My work experience in England
Peut-on aider les élèves à préparer leurs thèmes ?	OUI , mais il n'est pas intéressant de « corriger » leur travail puisque l'élève sera évalué sur ce qu'il va DIRE et non lire ou écrire. L'enseignant consacrer des séances réparties sur l'année / les années pour présenter les modalités de l'examen et aider les élèves à réfléchir et choisir leurs thèmes / sujets. Il pourra si nécessaire les aider à réorienter leur choix.

CCF-LVE- Foire Aux Questions

<p>Comment préparer les élèves ?</p>	<p>Savoir présenter quelque chose à l'oral clairement et brièvement est une compétence de communication qui se travaille et s'acquiert.</p> <p>Entraînement régulier et ce, dès la classe de seconde :</p> <ul style="list-style-type: none">- prise de parole individuelle de début de cours sous forme de mini-exposés / mini-présentations sur des sujets choisis par les élèves qui se passeront progressivement de la béquille du document, du texte plus ou moins rédigé puis du simple canevas ou fil conducteur jusqu'à parvenir à un exposé sans notes ;- exploitation de ces présentations en interaction suivie d'une évaluation / co-évaluation / auto évaluation (voir grille évaluation);- entraînement à structurer ses propos et, à l'intérieur du temps de parole qui est imparti, à équilibrer ce propos entre présenter, décrire et argumenter, analyser. <p>Comprendre un document écrit est aussi une compétence de communication qui se travaille et s'acquiert :</p> <p>Entraînement régulier et ce, dès la classe de seconde :</p> <ul style="list-style-type: none">- Entraîner et évaluer les élèves sur des documents dont l'origine est soigneusement, clairement, explicitement et complètement indiquée. <p>Stratégies (Programme voie professionnelle page 9) :</p> <ul style="list-style-type: none">- Utiliser les indices formels pour identifier la nature du document écrit (source, mise en page, présence ou absence d'illustrations, nature de ces illustrations) ;- Repérer la typographie, la ponctuation, les majuscules et autres indices visuels ;- Repérer les expressions en rapport avec des relations sociales courantes ;- Repérer, le cas échéant, des noms propres, des données chiffrées ;- Repérer les mots transparents :- Identifier la situation de communication ;- Repérer des mots-clés ;- Reconnaître des formes grammaticales (marques de conjugaison, suffixes, préfixes, etc.) ;- Reconnaître les mots-outils (conjonctions, prépositions, etc.) ;- Percevoir le sens global d'une information à l'aide du titre ou d'autres indices ;- Identifier le lexique connu ;- Sélectionner la signification d'un mot dans un contexte précis ;- Déduire le sens d'un élément inconnu à partir du contexte, à partir d'éléments connus.
UNE SITUATION D'ÉVALUATION UNIQUE	
<p>Quelles compétences doit-on évaluer ?</p>	<p>La situation d'évaluation se compose de trois parties, chacune d'une durée maximale de cinq minutes. Aucune</p>

CCF-LVE- Foire Aux Questions

<p>Quels coefficients ?</p>	<p>de ces trois parties n'est précédée d'un temps de préparation.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expression orale en continu - Expression orale en interaction - Compréhension de l'écrit <p>- Épreuve de langue vivante 1 (LV1) Niveau B1+/B2: Spécialités du secteur de la production : coef. 2 ; Spécialités du secteur des services: coef. 2, sauf spécialité « Restauration » : coef. 3.</p> <p>- Épreuve de langue vivante 2 (LV2) Niveau B1: Spécialités relevant du secteur des services : coef.2.</p>
<p>Peut-on évaluer les compétences séparément, à des dates différentes ?</p>	<p>NON. Bien que composée de trois phases successives et distinctes, la situation d'évaluation forme un tout, non « sécable »</p>
<p>Peut-on évaluer avant ou après la période réglementaire si des élèves sont prêts ?</p>	<p>NON puisque NON réglementaire</p>
<p>Peut-on évaluer lors de travaux pratiques en cuisine ou en atelier professionnel par exemple ?</p>	<p>NON car il s'agirait alors de prendre sur le temps de formation professionnelle des élèves. La LVE est une discipline à part entière avec ses propres modalités d'examen.</p>
<p>EVALUATION</p>	
<p>Peut-on laisser l'élève choisir le thème qu'il va présenter ?</p>	<p>NON, le professeur choisit un des thèmes ou sujets proposés et invite le candidat à s'exprimer.</p>
<p>Comment se déroulent les deux premières parties ?</p> <ul style="list-style-type: none"> - Expression orale en continu - Expression orale en interaction 	<p>Expression en continu Au cours de cette phase, le professeur doit laisser le candidat aller au bout de ce qu'il souhaite dire et veiller à ne pas l'interrompre, quelles que soient ses éventuelles hésitations.</p> <p>En fonction des sujets qu'il a choisis et préparés, l'élève est bien sûr libre d'appuyer et illustrer son propos au moyen de documents (ou même d'objets, dans le cas de réalisations concrètes) qu'il apporte lors de l'évaluation et qu'il montre à l'évaluateur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - supports ou illustrations sélectionnés par l'élève figurant sur une clé-USB et présentés à l'évaluateur sur écran (nécessité d'un simple ordinateur portable) ; - présentation d'un diaporama au format PowerPoint ; - présentation d'un travail collectif sur un thème (5/6 élèves ont choisi par exemple de présenter « Chelsea FC » ; c'est alors au professeur de proposer des travaux différenciés par exemple : un sujet sur l'équipe, un sujet sur un joueur en particulier, un sujet sur le club).

CCF-LVE- Foire Aux Questions

	<p>Attention, l'évaluateur doit concentrer son attention sur ce que le candidat dit et doit évaluer une expression orale et non un dossier/diaporama.</p> <p>Attention à la « sur-préparation », au « par cœur », à « l'écrit oralisé », etc.</p> <p>Expression en interaction</p> <p>À la suite de la présentation du candidat, le professeur amorce avec ce dernier un échange oral d'une durée maximum de cinq minutes. Cet échange oral commence par prendre appui sur la présentation du candidat et comporte des questions, des demandes d'explications ou d'illustrations complémentaires. L'échange peut ensuite s'ouvrir à d'autres questions.</p>
<p>Comment se déroule la troisième partie ?</p> <p>– Compréhension de l'écrit</p>	<p>La troisième partie, qui vise à évaluer la capacité du candidat à comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère, est conduite en langue française.</p> <p>Elle prend appui sur un document inconnu en langue étrangère niveau B1+ ne comportant pas plus de 15 lignes dans lesquels le candidat (selon son niveau) pourra repérer des faits et des idées.</p>
<p>« Le professeur laisse au candidat le temps nécessaire pour prendre connaissance du support ». Est-ce que le candidat a un temps de prise de connaissance en plus ?</p>	<p>NON, ce temps étant inclus dans le cadre de l'interrogation qui est de 5 minutes maximum.</p> <p>S'agissant d'un texte bref (15 lignes <u>maximum</u>), cette 'prise de connaissance' – qui ne s'apparente aucunement à la 'préparation' formelle d'un exposé, d'un commentaire ou d'une explication de texte – doit être <u>rapide</u>, aussi rapide qu'elle devrait l'être dans une situation de la vie courante et / ou de la vie professionnelle. Par conséquent, sa durée ne devrait pas excéder une à deux minutes, tout au plus. La compétence de compréhension de documents inconnus doit être régulièrement travaillée tout au long de la formation et, dans le cadre de la réalisation de telle ou telle tâche ou de tel ou tel projet, elle peut utilement prendre appui sur la découverte et la lecture (collectives et / ou individuelles) de textes brefs, de caractère factuel, informatif, etc.</p>
<p>Quel type de document ?</p>	<p>Le document soumis à la lecture du candidat, est avant tout un texte, les éléments visuels ou iconographiques sont secondaires.</p>
<p>Le candidat peut-il annoter le document ou prendre des notes?</p>	<p>NON, une fois que le candidat a pris connaissance du texte, le professeur lui pose ensuite, en français, des questions graduées (du général au particulier) visant à vérifier son degré de compréhension.</p>
<p>A propos des questions posées au candidat.</p>	<p>Le nombre de questions posées au candidat ne saurait être inférieur à quatre ni excéder six, elles sont inconnues du candidat.</p> <p>La première question posée au candidat est essentielle, elle</p>

CCF-LVE- Foire Aux Questions

	doit nécessairement porter sur la nature, la fonction, l'origine, la destination, etc. du document. Exemples: « De quel type de document s'agit-il ? Quelle est la nature de ce document ? Quelle est l'origine de ce document et quelle est sa fonction ? »
Peut-on donner du vocabulaire ?	NON , Il ne faut pas confondre avec le document déclencheur de parole de l'épreuve facultative qui peut être accompagné d'une aide lexicale, ici il s'agit bien d'évaluer la compréhension globale d'un document écrit et le candidat aura été préparé à relever, repérer les indices.
Doit-on créer des grilles d'évaluation ?	NON , car il existe des grilles institutionnelles qui se trouvent dans le B.O n°21 du 27 mai 2010 .
Les élèves/apprentis peuvent-ils prendre connaissance des grilles d'évaluation ?	OUI et les leur expliquer au cours de la formation
Peut-on communiquer leurs notes aux candidats ?	NON . La proposition de note ainsi que l'appréciation ne sont pas communiquées au candidat.
Que faire en cas d'absence d'un candidat à une situation d'évaluation ? Que faire en cas d'absentéisme « aigu » ?	La mise en œuvre du CCF relevant de la compétence du chef d'établissement, il lui appartient d'apprécier la recevabilité ou non recevabilité du motif de l'absence du candidat.
JURY	
Quels documents probants doivent être mis à la disposition du jury – de la commission académique ?	Les documents probants, relatifs au CCF, se limitent au strict nécessaire: <ul style="list-style-type: none">– la fiche descriptive présentant les 3 thèmes pour la situation d'évaluation avec, en surligné, le thème choisi par l'enseignant ;– la ou les grilles d'évaluation des situations d'évaluation (LV1 / LV2).